

Jean-Claude (à droite) et Robert Allibe ont sauvé le château de Sauvan, « Petit Trianon » de Provence, réplique de celui de Versailles. Lorsqu'ils l'ont achetée, la propriété était



açon, peintre, jardinier, guide, comptable ou encore cuisinier, ils enchaîment une bounishier, ils enchaîment une bouned lizalne de métiers dans la même journée. Past trop le temps d'enfiler leurs habits de châtelaine. Se pour les fêtes en costume d'époque. Mais quand vient le soir, au bord du bassin où se mire la façade blonde de leur majestueuse demeure, les deux frères, épuisés, s'interrogent : « A quoi bon ce sacerdoce, si ce chdreau, motre seul enfant, échoue un jour entre les mains d'un dilettante, qui détruira l'œuvre de toute notre vie ? » Construit en 1719, classe monument historique en 1957, le château de Sauvan entra dans la légende lorsque sa propriétaire, la marquise de Forbin-Janson, amie d'enfance et sosie de Marie-Antoinette, offrit à la reine de prendre sa place sur l'échafaud. C'est quasiment en ruine que lean-Claude et Robert Allibert ont repris ce « Petit Trianon » de Provence, réplique de celui de Versailles, voici trente et un ans. Pas d'eau, ni d'electricité. Une colonie de chauves-souris en guise de ciel de lit. Ces amoureux des vieilles pierres n'auront des lors qu'une seule devise: « Sauver Sauva». »

Pour faire revivre ce fleuron du patrimoine architectural de la région, les deux frères dépensent toute leur énergie... et leur fortune. Avec une infinie patience et beaucoup d'obstination, lis rachètent un au les meubles et objets des Forbin-Janson, dispersés par l'anciemne propriétaire. Le château recèle aujourd'hui de véritables trésors, que nombre de musées leur envient. Quant au parc de 15 hectares, il a reçul e label « Jardin remarquable ».

A l'aube de leur 70° anniversaire, Jean-Claude et Robert aimeraient pouvoir penser sereinement à leur retraite. « Les visites quotidiemnes, les gites, les mariages, le ménage, on ne pourra pas continuer comme ça longtemps », prévient Jean-Claude, appuyé sur sa canne. Leur idée ? Offrir le château, avec « ses collections inestimables », au conseil général. « Notre seule requête, précise Robert, c'est que quelqu'un preme la rélève pour l'entretien

Princes qatariens, russes ou chinois

Filices (attaletis, fulsses ou Clinion).

A Mane, petite commune de l 400 habitants, le maire, Jacques Depieds, s'inquiète pour ses commerçants, dont 30 à 40 % des revenus dépendent des touristes. « Ce serait terrible si un milliardaire russe ou libanais achetait Sauvan ! s'alarme Christian Vial, propriétaire du Mas du Pont-Roman, le charmant hôtel voisin. Il nous ferait une piscine devant et un héliport derrière ! Et nous, les gens du coin, on serait de-possédés de norre partimoine ! » C'est pourtant bien aport derrière : Et hous, les gens du cont, on seruit de-possédés de notre patrimoine ! » C'est pourtant bien ce qui risque d'arriver. Voilà vingt ans qu'un Japo-nais tarabuste les deux frères. « Il vendrait toutes nos

La France dépossédée de son patrimoine

collections! s'offusque Robert. Cela nous mine!» C'est pour cela qu'à la fin de chaque visite, sous un tonnerre d'applaudissements, Jean-Claude sensibilise le public: « Parlez de Sauwa nation de vous, pour qu'il puisse rester meublé, français et visité!» En France, la moitié des 43 000 monuments historiques est privée. « Une richesse culturelle pour nore pays, souligne lean de Lambertye, président de l'association La Demeure historique, mais aussi une richesse économique, puisqu'ils contribuent au développement du tourisme et créent de nombreux emplois. Mais pour les propriétaires, c'est une formidable façon de s'appauvrir! Alors, s'ils sont laminés par une charge fiscale confiscatoire...»

«La fin des châteaux de famille»

wLa fin des châteaux de famille »

**Ratire Besse, dont l'agence immobilière est spécialisée dans la vente d'édifices de caractère, confirme :

**« On arrive, progressivement, à la fin des châteaux de famille, deplore-1-il. A cause des impôts, des droits de succession, des jeunes qui partent de plus en plus travaille à l'étranger... Désormais, les châteaux changent de main tous les cinq ans. »

A moins qu'ils ne soient préemptés, comme la plupart des biens hors du commun, par de richissimes étrangers. « C'est une tendance en hausse constante, explique Charles-Marie lottras, président du groupe Daniel Féau. Le marché du luxe est, à Paris comse ne Françe, dominé par les étrangers. Au-deld de 4 millions d'euros, plus de la moitié des acheteurs sonné entres, au-delà de 10 millions, ils le sont à 85 %. Les princes du Golfe ou les potentats africains ne rechignent jamais à verser 2 ou 3 millions supplémentires... » Dosédés par la protection de leur vie pri-vée, ceux-la ferment évidemment leur monument à la visite. « lis n'occupent les lieux que quelques jours par an, arrivent avec leur personnel, cela change la vie d'un quartier ou d'un village i poursuit Charles- Marie Jottras. Et ils vendent rarement, car pour eux, c'est se mettre en position d'infériorité. »

Des quatre hôtels particuliers mis en vente par l'État dans le VIIe arrondissement de Paris, « vu le prix et la fiscalité actuelle, aucun n'est menacé d'un rachat par un Français », raillent les agents immobiliers. « Soit des princes quatriens, soit des Russes ou encore des Chinois », parie même Yves Deniaud, président du Conseil de l'immobilier de l'État, qui espère en tirer 250 millions d'euros.

Quel Français aurait pu s'offrir cet hôtel particulier parisien du XVIII siècle, vendu récemment 68 millions d'euros, avec 20 millions d'euros d'un gentre de l'État, qui espère en tirer 250 millions d'euros. Avec l'en mément de l'État, qui espère en tirer 250 millions d'euros her feau. Si ce monument historique était la résidence principale d'un Français, celui-c seuls à pouvoir acheter nos plus beaux immeubles ». Et eux s'arrangeront pour ne pas payer d'impôts, grâce à des montages fiscaux...

Châteaux et monuments historiques sont d'autant plus convoités par les étrangers que leurs propriétaires français, écrasés par les impôts et les charges, n'arrivent plus à les entretenir. Des lieux de mémoire sont ainsi défigurés

ou fermés au public.

Propriété de la famille de Vogüé depuis 1875, le château de Vaux-le-Vicomte, chef-d'œuvre du milieu du XVII siècle, est aujourd'hui le plus grand monument historique privé. « Nous avons été contactés par trois acheteurs ces dernières amées, raconte Jean-Charles de Vogüé, directeur commercial du château. Tous des éstrangers, dont Michael Jackson! » Président de la Société pour la protection des paysages et de l'esthétique de la France (SPPEF), Alexandre Gady tient à le souligner: « Bien sûr, tous les étrangers ne sout pas des barbares! Le problème, avec ces fortunes lointaines et fulgurantes, c'est qu'elles ne comprennent pas qu'elles doivent être au service du pactrinoine historique, et non l'inverse, note-1-il. Or un monument historique ne peut pas offrir le même configur un Sofiel L'A Phôtel Lambert, propriété du frère de l'émir du Qutar sur l'ile Saint-Louis, les associations nt réussi à empécher le percement des pladonds peints du XVIII pour installer un ascenseur, mais pas les saignées dans les parquets pour la climatisation... »

Le château de Bokassa

Le château de Bokassa

Le Château de Bokassa

Patrice Besse se souvient encore de cette curieuse Japonaise arrivant dans son agence « à la recherche de sept ou huit châteaux ». Il s'était mélie et n'avait rien proposé. Si Kilko Nahara, fille d'un milliardaire, acheta effectivement, dans les années 1990, neut demeures historiques en France, ce fut pour mieux en organiser le pillage, Puiseiurs châteaux, dont ceux de Rosny-sur-Seine, de Millemontet ou encore de Louveciennes (Vveilnes), furent vandalisés, dépouillés de leur ensemble mobilier, tapisseries et boiseries comprises. L'affaire des « châteaux japonais » 3 achèvera par un non-lieu... mais permettra l'élaboration d'une loi sur la protection du patrimoine mobilier.

«Le patrimoine, c'est l'affaire de tous! scande Jacques Guyot, qui a consacré sa vie à sauver des châteaux. Il faut nous protèger de ces prédateurs qui veulent nous le piquer! » Il sait de quoi il parle, lui qui vient de reprendre le château de Bridoire, en Dordogne, en piteux état. Acquis en 1978 par une mystérieuse société sénégalaise pour le compte de la famille Bokassa, l'ex-empereur de la Centrafrique, il avait été laissé à l'abandon. Une association de sauvegarde s'étai créée, qui avait obtenu le classement du bâtiment médiéval, puis l'expropriation: une première ! Le l'a juillet, Bridoire a entané une nouvelle vie, en ouvrant au public.

Pendant ce temps, à Vaux-le-Vicomte, qui em-

première! Le lª juillet, Bridoire a entamé une nou-velle vie, en ouvrant au public.
Pendant ce temps, à Vaux-le-Vicomte, qui em-ploie 75 équivalents temps plein et vit à 80 % des vi-sites individuelles, on fait les comptes. « La crise, les augmentations d'impôts et de charges, vollà une com-binaison meurirère ! s'inquiète Jean-Charles de Vo-gué. Pour payer l'ISF, on grignote peu à peu notre ca-pital. Pour rejaire la toiture, mon père a dù encore ceder une console. On fait tout pour ne pas avoir à ven-dre, encore faut-il que l'État ne nous asphyxie pas. » ■



Au-delà de 4 millions d'euros, plus de la moitié des acheteurs sont étrangers, au-delà de 10 millions, ils le sont à 85% >>

CHARLES-MARIE IOTTRAS, PRÉSIDENT DE DANIEL FÉAU DE